

ST-EUGÈNE.—Guérison obtenue, le dernier jour d'une neuvaine à N. D. du T. S. Rosaire, avec application de la Relique *de la sainte Crèche*, et promesse de publication dans les Annales. Action de grâces pour une autre guérison obtenue par l'usage des *Roscs Bénites* !—UNE ABONNÉE.

FARNHAM.—Actions de grâces à N. D. du T. S. Rosaire pour faveur obtenue à une jeune personne malade depuis 4 ans ; et pour une personne qui a été préservée de la foudre par l'invocation de N. D. du T. S. Rosaire.

St-Luc, 22 avril 1893.

Revd M. Duguay, Gérant,

Une de mes paroissiennes du nom de Dame Georges Normandin me prie de vous faire connaître sa guérison qu'elle a obtenue par l'entremise de N. D. du St-Rosaire. Elle souffrait d'un mal de jambes depuis assez longtemps. Or, l'autonne dernier, elle promit que si la Ste Vierge lui obtenait sa guérison, elle la ferait publier dans les Annales. Aujourd'hui, elle a la consolation de se dire bien portante et elle attribue sa guérison à N. D. du T. S. Rosaire et à sa Mère, la bonne Ste Anne. Elle remercie de tout cœur la sainte Vierge de l'avoir ainsi exaucée.

Votre très-humble confrère,

T. GRAVEL, P'tre.

Gentilly, 10 mai 1893.

Monsieur le Directeur,

Attaquée d'une maladie très-dangereuse qui me conduisit aux portes du tombeau, et mon médecin